

SERGEANT CHARLES MEDIC
PARRAIN DE LA 161^e PROMOTION de l'École
Nationale des Sous-Officiers d'Active



Le sergent Charles Medic était titulaire des décorations suivantes :

- Médaille militaire ;
- Croix de guerre 1939-1945 avec 3 citations dont deux à l'ordre de l'armée ;
- Croix du combattant ;
- Médaille coloniale avec agrafe " Maroc " ;
- Médaille commémorative de la guerre 1939-1945 avec agrafes "Norvège", "Libération" et "Allemagne" (attribution en 1946) ;
- Insigne des blessés.

Charles Medic est né le 28 octobre 1912 à Metz, au cœur de la Lorraine devenue allemande depuis l'annexion de 1871. Il est le second d'une famille de six enfants.

Paveur de son métier, après avoir quitté l'école à 16 ans, il est réformé en 1933 au conseil de révision. Par l'un de ces caprices du destin propres au passé silencieux des légionnaires, il s'engage sous le fanion vert et rouge de la Légion le 15 septembre 1936. Il a 24 ans.

Après le passage traditionnel au dépôt commun des régiments étrangers à Sidi-bel-Abbès, il est affecté en mars 1937 au 2^e régiment étranger d'infanterie qui tient garnison à Oujda au Maroc.

Bon légionnaire, il est nommé caporal en mai 1939 puis, très bien noté en tant que gradé, il est nommé le 1^{er} février 1940 au grade de sergent après trois ans et quatre mois de services.

Il rejoint alors le 3^e R.E.I. et le bataillon de marche de type montagne qui lui est rattaché. Grossi de volontaires des autres régiments étrangers, le bataillon donne bientôt naissance à la 13^e demi-brigade de Légion Etrangère appelée à opérer en Norvège au sein de l'expédition franco-britannique.

La " 13 " s'y couvrira de gloire, et son drapeau sera récompensé par l'inscription "Bjervik-Narvik " venant après celle de " Camerone ".

Le sergent Medic se distingue pour sa part à deux reprises au cours des opérations, avant d'être blessé par balle, comme son chef de section et les deux autres chefs de groupe, lors de la réduction du tunnel de Narvik.

Il obtient une première citation à l'ordre de l'armée et se voit décerner la Médaille militaire.

Après sa convalescence, il embarque pour l'Afrique du Nord où il est affecté au 2^e puis au 3^e R.E.I. Ses chefs soulignent alors ses qualités et son sens du commandement.

En novembre 1942, en mission d'escorte à Marseille, le sergent Medic est surpris par l'invasion allemande de la zone libre, il ne peut rejoindre son corps, et les autorités militaires le démobilisent.

Il passe alors deux ans à Aix-en-Provence où il sert dans la police urbaine en tant que sous-brigadier. Sa situation facilite ses déplacements, notamment nocturnes, et il en profite pour participer dans les rangs de la résistance à des ramassages d'armes et de munitions parachutées par les Alliés.

Le débarquement de Provence en août 1944 ramène la Légion Etrangère sur le sol métropolitain : il se présente aussitôt au dépôt de Marseille et demande à reprendre le combat.

Affecté au régiment de marche de la Légion Etrangère, le sergent Medic rejoint le *combat command* n° 4 dans les Vosges et s'élance avec enthousiasme dans la glorieuse équipée qui mènera la 5^e division blindée jusqu'au cœur de l'Autriche.

Il s'illustre particulièrement dans les combats de rues pour la libération de Colmar où ses qualités au feu et son mépris du danger lui valent une nouvelle citation à l'ordre de la division.

C'est à 15 jours de la fin de la guerre qu'il tombera, le 21 avril 1945.

La 5^e compagnie du RMLE se jette ce jour-là à l'assaut de Stuttgart et Medic s'illustre une fois encore en tête de la section en s'emparant de vive force d'une position de la 47^e division de Volks Grenadiers, avant de tomber, peu après, atteint d'une balle dans la tête.

Une troisième citation à l'ordre de l'armée est venue rendre un dernier hommage à ce sous-officier, modèle de bravoure et de dévouement, qui a servi jusqu'au bout dans l'Honneur et avec Fidélité la Légion Etrangère et sa Patrie, la France.